

Le budget 2017 prévoit un bénéfice de 500 000 francs. Les investissements nets en hausse de 20%

L'Etat mise sur les investissements

« NICOLAS MARADAN

Finances » Georges Godel le répétait depuis des mois: ficeler le budget de l'Etat de Fribourg pour l'année 2017 promettait d'être ardu. Et pourtant, c'est avec une mine empreinte d'une certaine décontraction que l'argentier cantonal a présenté hier à la presse un paquet prévoyant un bénéfice de 500 000 francs, pour des charges en hausse de 3,9% à 3,45 milliards de francs. Mais difficultés il y a eu: les pro-

positions budgétaires ont dû être ajustées à hauteur de 177 millions de francs, à raison de 46,9% par le biais de diminutions de charges et les 53,1% restants grâce à des augmentations de revenus.

Selon les chiffres présentés hier, les principales ressources de l'Etat connaissent des évolutions contrastées. Les transferts, en effet, stagnent quelque peu. Cela s'explique principale-

ment par le recul marqué des revenus liés à la péréquation financière fédérale: 30 millions de francs en moins. Fribourg touchera ainsi 401 millions de francs.

Patinoire et piscines

En revanche, le canton table sur une hausse sensible des revenus fiscaux pour 2017 avec presque 87 millions de francs de plus qui devraient tomber dans les

caisses de l'Etat par rapport à 2016. Les impôts sur le revenu et la fortune devraient notamment s'élever à 918 millions de francs (+6,1% par rapport à 2016) tandis que les impôts sur le bénéfice et le capital grimpent même à 172 millions de francs (+17,4%). «L'estimation faite dans le budget 2016 était trop prudente. En effet, l'abandon du taux plancher par la Banque nationale suisse début 2015 avait fait craindre une érosion des résultats des entreprises fribourgeoises. Mais celles-ci ont bien résisté, nous en sommes heureux», se réjouit Georges Godel. En outre, le recours aux fonds et provisions s'élève à

95,7 millions de francs. Il concerne principalement le subventionnement en lien avec la construction d'une patinoire sur le site de Saint-Léonard, à Fribourg, et l'aménagement de piscines régionales.

A noter également que 8 millions de francs seront prélevés dans le fonds de compensation, qui a été créé et alimenté à hauteur de 23 millions, pour éviter qu'à l'avenir le personnel de l'Etat ne soit touché à nouveau par des mesures d'économies. «Cela permettra d'absorber la croissance des charges du personnel liée à la fin programmée de certaines mesures d'économies relatives au personnel et à la hausse des cotisations de la Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat», note le trésorier d'Etat Laurent Yerly.

Près de 90 postes créés

En tout, 89,4 équivalents pleintemps (EPT) seront créés, principalement dans le domaine de

l'enseignement. Il faut ajouter à cela la transformation en postes fixes de 126,73 EPT qui existaient déjà sous la forme de postes à durée déterminée financés par des montants forfaitaires. Cela ne pèsera toutefois pas sur le budget. «C'est une opération financièrement neutre», souligne Laurent Yerly. Ce budget 2017 est surtout marqué par une hausse de plus de 20% des investissements nets, qui s'élèvent à près de 160 millions de francs. «Nous avons fait des réserves durant les années fastes. Cela nous permet de continuer à investir pour l'avenir de ce canton», estime Georges Godel.

Parmi les investissements figurent un programme d'assainissement des routes, l'achèvement des bâtiments de la police cantonale et de la Haute Ecole de santé, ainsi que la rénovation de l'Hôtel cantonal. Conséquence: le degré d'autofinancement des investissements chute à 65,2%. Il est donc inférieur au minimum souhaitable de 80%. »

«Les entreprises fribourgeoises ont bien résisté. Nous en sommes heureux»

Georges Godel

COMMENTAIRE

Un budget au goût électoral

Le budget 2017 de l'Etat de Fribourg est sans grande surprise. Il atteint l'équilibre, conformément à l'application *stricto sensu* d'un principe constitutionnel qui n'autorise pas le canton, sauf compensation ultérieure, à dépenser plus d'argent qu'il n'en gagne au cours d'une année. Cet état d'esprit lui a ainsi permis de thésauriser, depuis une bonne décennie, un trésor de guerre d'un milliard dans ses coffres. Toutefois, la vieille prudence terrienne fribourgeoise est mise à mal dans ce budget, qui voit subitement bondir le volume des investissements. Aucun axe fort ne se dégage réellement du paquet, mais celui-ci témoigne de la volonté gouvernementale de poser

des jalons pour le futur, notamment dans le domaine de la formation. Cette envie de se projeter (un peu) vers l'avenir est à saluer.

La médaille a cependant son revers. Pour parvenir à l'équilibre, le Conseil d'Etat table sur une forte hausse des rentrées fiscales, en particulier de l'impôt sur le bénéfice des personnes morales. Or l'année de référence (2015) a été rude pour l'économie fribourgeoise, éprouvée par l'abandon du taux plancher. Seulement voilà: en ces temps électoraux, il est difficile de prêcher l'austérité. Le gouvernement entrouvre donc son porte-monnaie, tout en espérant des recettes nouvelles qui restent aléatoires.

FRANÇOIS MAURON

Socialistes et syndicats ne sont pas convaincus

Les réactions à la présentation du budget 2017 sont contrastées. Le PS parle d'une «gestion à très court terme». La droite se dit plutôt satisfaite.

«Il semblerait que l'économie fribourgeoise se porte bien. En tout cas, les difficultés annoncées ne se confirment pas au niveau des impôts», apprécie Didier Castella à la lecture du budget de l'Etat 2017 présenté hier. Le président du Parti libéral-radical fribourgeois appelle toutefois à rester vigilant à la hausse des charges. Souci partagé par Stéphane Peiry qui, au nom de l'UDC, se dit plutôt satisfait. Il précise toutefois être interpellé par l'augmentation des recettes fiscales, surtout au niveau des personnes morales. «Il

faudra faire attention car ces prévisions sont faites sur la base de la taxation 2014, soit avant l'abandon du taux plancher», estime-t-il. Le PDC, lui, a découvert le budget avec un certain bonheur. «Après trois années de mesures d'économies, le PDC relève avec satisfaction la possibilité d'octroyer des paliers dès le 1^{er} janvier 2017 pour la rémunération des employés», explique le parti.

Dans un communiqué, le Parti socialiste regrette que ce budget ne doive son équilibre qu'à certaines augmentations de recettes. Pour le PS, cela montre «les limites de la gestion à très court terme faite par le Conseil d'Etat ces dernières années». Du côté des syndicats, c'est la consternation. «Certes,

le Conseil d'Etat fait un geste, avec une augmentation générale des salaires de 0,4%. Mais le geste est minimaliste et, en plus, la décision sera définitive seulement en décembre, en tenant compte notamment de l'indice des prix à la consommation de novembre», déplore la Fédération des associations du personnel du service public du canton de Fribourg (FEDE).

Le Syndicat des services publics (SSP) estime quant à lui que «le nombre de nouveaux postes de travail créés par le Conseil d'Etat est faible». Le SSP appelle à participer à la manifestation qu'il organise le 12 octobre pour revendiquer notamment l'octroi de compensations salariales. » NM